



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE L'AÉROPORT

**4^e assemblée ordinaire
du Conseil de quartier de l'Aéroport,**

**Mardi le 9 avril 2024, 21h30,
Centre communautaire Champigny
7519, boul. Wilfrid-Hamel**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Réjean Martel	Administrateur
M. Laurier Bérubé	Administrateur
M ^{me} Aline Dumont	Administratrice
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Maxime Le Pluart	Administrateur
M ^{me} Lisa Baril-Gravel	Administratrice
M. Contant Pilote	Administrateur
M ^{me} Céline Auclair	Administratrice

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M. Louis Martin	Conseiller municipal, District Cap-Rouge – Laurentien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M. David Weiser	Conseiller municipal, District du Plateau
-----------------	---

Un citoyen est présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 21h30 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y apporter.

M. Réjean Martel demande l'ajout du point *2.1 Commission sur la qualité de l'air*.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Cooptation
4. Nomination des officiers
5. Correspondance et Trésorerie
 - Honoraires de la secrétaire de soutien
 - Compte et dépenses du CQ
 - Correspondance
6. Divers
 - Dépôt réponse citoyenne, rang St-Ange
7. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION CQA-24-CA-22

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

2.1 Commission sur la qualité de l'air

Le Conseil réfléchit à la question de proposer et supporter des candidats pour le poste de représentant à la Commission consultative sur la qualité de l'air. Le Conseil en vient à statuer qu'il est pertinent de supporter toute personne du quartier qui pose sa candidature.

3. COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

M. Patrick L'Heureux se présente et fait part de son intérêt pour un poste coopté.

RÉSOLUTION CQA-24-CA-23

Sur proposition de M. Maxime Le Pluart, appuyée par M^{me} Lisa Baril-Gravel, il est résolu de nommer M. Patrick L'Heureux à un poste coopté au sein du CQA.

Adoptée à l'unanimité

Le Conseil accueille son nouveau membre.

4. NOMINATION DES OFFICIERS

M^{me} Sayana Khuon partage les postes disponibles.

3.1. Nomination d'un.e président.e

M. Sébastien Deveault propose M. Réjean Martel au poste de président.

RÉSOLUTION CQA-24-CA-23

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu de nommer M. Réjean Martel président du CQA.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Nomination d'un.e vice-président.e

M^{me} Lisa Baril-Gravel propose M. Maxime Le Pluart au poste de vice-président.

RÉSOLUTION CQA-24-CA-24

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M^{me} Céline Auclair, il est résolu de nommer M. Maxime Le Pluart vice-président du CQA.

Adoptée à l'unanimité

3.3 Nomination d'un.e trésorier.e

M^{me} Céline Auclair propose M^{me} Lisa Baril Gravel au poste de trésorière.

RÉSOLUTION CQA-24-CA-25

Sur proposition de M^{me} Céline Auclair, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu de nommer M^{me} Lisa Baril Gravel trésorière du CQA.

Adoptée à l'unanimité

3.4 Nomination d'un.e secrétaire

M. Réjean Martel propose M^{me} Aline Dumont pour le poste de secrétaire.

RÉSOLUTION CQA-24-CA-26

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de nommer M^{me} Aline Dumont secrétaire du CQA.

Adoptée à l'unanimité

5. TRÉSORERIE

5.1 Honoraires de la secrétaire de soutien

M. Réjean Martel propose de discuter avec les membres du Conseil le montant du paiement de la secrétaire de soutien. M^{me} Kathleen Breault se retire à l'extérieur de la salle le temps de la discussion.

RÉSOLUTION CQA-24-CA-27

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu en date du 9 avril 2024 d'octroyer un montant de 125\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction d'un procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

Le Conseil souhaiterait également que le moyen de déterminer les honoraires du secrétariat de soutien ne revienne pas à chacun.e des secrétaires individuellement, mais que la Ville statue à ce sujet.

RÉSOLUTION CQA-24-CA-28

Considérant que le rôle d'une secrétaire de soutien est un élément essentiel au bon fonctionnement d'un conseil de quartier et le soulage d'une tâche de rédaction considérable ;

Considérant que certaines secrétaires de soutien exerce cette tâche dans plusieurs conseils de quartier ;

Considérant que les tâches exécutées au sein du conseil de quartier sont les mêmes à la grandeur de la Ville de Québec ;

Considérant que la Ville chapeaute les Conseils de quartier, mais n'a pas de politique quant au secrétariat de soutien ;

Considérant que le montant attribué au secrétariat de soutien peut varier considérablement entre les différents Conseils de quartier (de 80\$ à 140\$);

Considérant que les sommes attribuées par le budget de fonctionnement pour le paiement de la rédaction proviennent de la Ville de Québec ;

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander à la Ville qu'elle établisse une directive quant à l'attribution d'une rémunération juste et équitable pour les secrétaires de soutien des Conseils de quartier.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Compte et dépenses du CQ

M^{me} Lisa Baril-Gravel indique que le solde du compte est de 3 038,43 \$.

RÉSOLUTION CQA-24-CA-29

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M^{me} Céline Auclair, il est résolu d'octroyer 125\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQA-24-CA-30

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Constant Pilote, il est résolu d'octroyer 125\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQA-24-CA-31

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'autoriser le remboursement des dépenses de 75\$ pour les frais de collation pour l'AGA.

Adoptée à l'unanimité

5.3 Correspondance :

Voir le point suivant.

6. DIVERS

Réponse d'une citoyenne : rang Saint-Ange

M. Réjean Martel fait la lecture d'un courriel d'une citoyenne du rang St-Ange qui a reçu une réponse à son courriel concernant les enjeux de sécurité routière sur le rang Saint-Ange.

Bonjour chers membres du Conseil de quartier de l'Aéroport,

Je voulais vous tenir informés de développements sur les enjeux de sécurité routière sur le rang Saint-Ange.

Grâce à l'intervention de M. Louis Martin, j'ai pu rencontrer, en sa compagnie, M. Lemay de la Ville afin de discuter des options possibles. La Ville évaluera les solutions suivantes:

- réduction de la limite de vitesse aux alentours du parc Saint-Ange,*
- ajout temporaire pendant l'été de petits poteaux pour réduire la largeur de la chaussée (j'oublie le terme technique de ces poteaux désolée), comme sur l'avenue St-Vincent,*
- réorganiser l'entrée du rang via le blv Hamel, pour fermer la bretelle de style bretelle d'autoroute,*
- inspection des affiches de limites de vitesse au début du rang pour vérifier si elles sont bien visibles,*
- évaluation du triangle de visibilité au coin Saint-Ange/Saint-Denis, devant le parc St-Ange.*

RÉSOLUTION CQA-24-CA-32

Considérant que la bretelle de style «bretelle d'autoroute» à l'entrée du rang incite les automobilistes à accélérer;

Considérant la confusion par rapport au sens de circulation engendrée par la différence de largeur de rue du rang saint-Ange et de la rue d'en face, L'Abbé-Pierre;

Considérant les précédentes demandes de résident.e.s pour signaler les problèmes de vitesse et de circulation de transit sur cette artère;

Sur proposition de M^{me} Lisa Baril-Gravel, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu d'appuyer les demandes de citoyen.ne.s qui demandent à la Ville de revoir l'intersection de l'entrée du Rang Saint-Ange à partir du boulevard Hamel afin de réduire les problèmes de vitesse automobile et de confusion des voies à la sortie du rang Saint-Ange face à la rue L'Abbé-Pierre.

Adoptée à l'unanimité

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 22h00.

Adopté à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M^{me} Aline Dumont.

M. Réjean Martel, président

M^{me} Aline Dumont, secrétaire